

ESPEDAILLAC

Bulletin municipal d'informations n° 23

juin 2019

Robert DORANGE nous a quittés en ce mois de mai que la commission patrimoine qu'il présidait, avait voulu artistique, loin d'imaginer qu'il puisse être tragique.

Depuis 5 années Robert luttait contre un mal implacable mais sa bonne humeur, son courage, sa détermination n'ont en rien entamé sa volonté de mener à bien toutes les fonctions qu'il occupait au sein de la Commune. Il était fortement impliqué dans la vie locale : Commission Patrimoine, Comité des Fêtes et de la Culture, Conseil Municipal, Commission Culture du Grand Figeac.

Ses talents d'organisateur, son goût pour la littérature, la culture, le patrimoine et la nature ont permis à Espédaillac de devenir un exemple dans ces domaines pour les communes de même taille. Pour preuve, chaque année le large panel d'animations proposées à l'Oustal qu'il pilotait activement.

Robert avait gardé en mémoire ses racines terriennes. Au fil de sa brillante carrière professionnelle, il avait fait le choix du Lot, d'Espédaillac et du hameau de la Borie de Madame pour lequel il avait eu le coup de cœur.

Toujours à l'écoute, son charisme, son humour, la pertinence de ses analyses et parfois son sens de la dérision faisaient de lui un personnage remarquable et remarqué qui aura laissé son empreinte sur notre commune.

Un vibrant hommage lui a été rendu par l'inspecteur de l'éducation nationale, administration dans laquelle il a fait carrière et s'était vu décerner le plus haut grade de Commandeur des Palmes Académiques, puis par le Maire de la Commune Gérard MAGNÉ ainsi que par des amis proches.

C'est accablés de tristesse et de compassion que nous adressons à son épouse, ses enfants, ses petits enfants et sa famille, nos plus sincères condoléances.

Au revoir Robert et merci



Nina Puyjalon assurera durant l'été la permanence de L'Oustal et la coordination des animations

Animations de l'été
Voir détail dans la plaquette jointe

Comité des fêtes et de la culture

- 25 juillet : Spectacle à Flagnac "Hier un village"
- 30,31 août et 1 sept. : Fête votive et vide grenier
- 23 novembre : Soirée châtaignes.
- 15 décembre : Goûter de Noël

Les Copains de la Boule

- 3 août Concours de pétanque et repas

Le tennis

Les cartes d'abonnements sont disponibles chez :

- Bernard CAVALIE tél : 05 65 40 58 09
- Dominique LASCOUT tél : 05 65 40 54 51
- Claude SCHIRTZINGER tél : 06 07 80 26 23
- Jacques LEROUX tél : 05 65 40 58 21

A votre disposition

- Une connexion gratuite wifi à la mairie
- Une table de ping-pong au tennis
- Des cages de foot amovibles sur le Caussanel



Rédacteur : Gérard Magné

Mise en page : Bernard Cavalie

Édition : Danièle Gardou

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique

Fiscalité 2019



Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux pour 2019. Il en est de même pour la communauté de communes. Quant aux bases locatives, elles sont réévaluées par l'État à hauteur de 2,2%.

Hameau du Pouzarnel

Les travaux d'extension des réseaux ont été réalisés afin d'équiper les quatre derniers lots dont l'un vient d'être vendu.



Enfouissement des réseaux



Les travaux d'enfouissement des réseaux ont débuté au Caussanelou et concerneront ensuite le secteur du tennis. Ces travaux, réalisés par l'entreprise SDEL, sont coordonnés par la Fédération d'Énergie du Lot en liaison avec Orange et le Grand Figeac. Ils représentent un montant d'environ 250 000 € subventionnés par la FDEL, le Conseil Régional, le Département, Orange et le Grand Figeac. Resteront à la charge de la commune 35 000 € dont le paiement sera échelonné sur deux exercices.

Étanchéification des lacs

Éléments emblématiques du patrimoine communal, le "Lac Grand" et le "Lacquissou" vont faire l'objet de travaux d'étanchéification. Ces travaux d'un montant de 25 000 € seront subventionnés par le Conseil Régional, le Département et le Grand Figeac. Afin de récolter des fonds pour compléter le financement, la commune va signer une convention avec la Fondation du Patrimoine. Nous vous invitons à contribuer à ce projet.

(A titre d'exemple en versant 100 € vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 €)



Histoire D'ESPEDAILLAC

Une première relecture du travail réalisé par le groupe histoire a été effectuée. Avant publication nous proposons que vous puissiez en prendre connaissance aux heures d'ouverture de la Mairie, afin de l'enrichir et de le compléter.

Diagnostic foncier et environnemental

Dans la perspective de la mise en place du plan local d'urbanisme intercommunal qui remplacera la carte communale dans quelques années, le Parc naturel régional des Causses du Quercy va prochainement réaliser un diagnostic foncier et environnemental sur la commune lequel permettra notamment de définir les secteurs à enjeux.



Listes électorales



La commune compte aujourd'hui 237 électeurs. Il est dorénavant possible de s'inscrire à tout moment sur celles-ci.

Déchets et ordures ménagères

Moins on trie, plus on paie... Pensez à composter ce qui peut l'être !!
Acheminez les encombrants à la déchetterie de Livernon (meubles, appareils ménagers, gravats,...) Le non respect de ces dispositions peut entraîner des poursuites au plan pénal.
Suite à l'augmentation constante des quantités de déchets non recyclables dont le coût de traitement s'élève actuellement à 150 € la tonne, une réflexion est actuellement engagée sur la mise en place de containers individuels afin de rendre le tri plus incitatif.



Eclairage public



Dans le cadre du programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, porté par le Grand Figeac, vont être réalisés la mise en conformité de l'éclairage public et le changement d'une trentaine de lampes par des "leds" moins énergivores. Sera également renforcé l'éclairage à l'abribus. Par ailleurs seront aménagées dans la cour de la mairie deux petites plateformes pour l'observation des étoiles.

Entretien des espaces communaux

La commune dispose d'une longueur de voies très importante (environ 50 km) et de très nombreux coudercs. L'entretien représente un budget d'environ. 30 000 € (coût moyen constaté sur les trois dernières années. Merci à tous ceux qui assurent l'entretien des espaces situés aux abords de leur habitation.



La petite boîte qui peut sauver une vie



Début 2017 nous avons mis en place auprès de la population âgée de 60 ans et plus, une opération intitulée « une petite boîte qui peut sauver une vie ».

Les membres du CCAS vous rappellent que la fiche contenue dans cette boîte doit être mise à jour régulièrement ainsi que les documents du dossier médical qui restent à la disposition des secours en cas d'une intervention d'urgence à domicile.

Pour les nouveaux habitants, un kit d'information est mis gratuitement à disposition à la mairie.

Divers

- Une sonorisation fixe va être installée à la salle polyvalente
- Un nouvel éclairage de qualité a été installé à l'Oustal



La culture de la vigne en pays de FIGEAC est attestée dès l'Antiquité. Au 13^{ème} siècle, les vins produits dans la vallée du Lot (jusqu'à Cajarc) subissent de plein fouet le privilège mis en place par la ville de Bordeaux : craignant la concurrence des vins de haut pays, cette dernière limite l'importation par voie fluviale en imposant une période de passage aux grands marchés de l'automne (septembre, octobre). Cependant les vins produits dans le Limargue et la Vallée du Lot en amont de Cajarc sont pour la plupart destinés à l'Auvergne, permettant aux vignerons d'écouler leur stock par voie terrestre.

Après la révolution, la vigne est cultivée en polyculture. Quelques « vins noirs » du Quercy sont destinés à l'exportation en transitant par Bordeaux. Dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, l'abondance de main d'œuvre, l'aménagement de la rivière Lot en voie navigable et la préservation du vignoble lotois face à l'oïdium (qui ravage le vignoble français) favorisent une forte croissance de la vigne : ainsi en 1860, on compte sur l'arrondissement de Figeac plus de 3 500 hectares de vigne ! Le vin occupe alors le premier rang parmi les productions de pays. Les Causses environnant les vallées du Célé et du Lot sont couverts de vigne. En 1878, le phylloxéra touche Figeac et sa région, signant la fin du vignoble en seulement quelques années.

La région Occitanie est aujourd'hui la première région viticole mondiale et le Sud-ouest l'un des acteurs majeurs. La reconquête du vignoble du Grand Figeac s'inscrit donc dans un paysage régional fortement structuré autour de la vigne et du vin, plusieurs appellations voisines (Marcihac, Cahors, Coteaux du Quercy, Glanes) ayant réussi à se faire une place dans le marché viticole de l'hexagone et bien au-delà.

Les 5 hectares plantés à la Vinadie seront au cœur du développement et de la structuration de la nouvelle filière. Ce vignoble de référence (vigne-mère) est la première étape concrète du projet; véritable vitrine du futur vignoble, elle doit inciter les propriétaires fonciers à devenir également viticulteurs, dans un cadre coopératif.

Le choix de cépages ayant une longue antériorité dans la vallée du Lot porte la promesse d'un vin lié à son terroir et à l'histoire de son pays; pour le vin rouge : 40 % de Malbec, 40 % de Merlot, 20 % de Mansois et pour le vin blanc : du Muscat d'Alexandrie (clin d'œil à Champollion)

Le choix d'une viticulture 100% biologique a été retenu pour la conduite de l'ensemble du futur vignoble. Un salarié expérimenté a été embauché depuis le 1^{er} avril 2019 pour la conduite de la vigne. Les premières vendanges devraient intervenir en 2021 avec l'objectif d'une commercialisation en régime de croisière de 20 000 à 35 000 bouteilles vendues sous appellation « IGP du Lot » dans une gamme de prix accessible.

Pour mener à bien ce projet, une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) a été constituée en mars 2018. A terme l'objectif est d'atteindre un capital social de 320 000 €, les collectivités publiques pouvant détenir jusqu'à 50 % du capital.

Afin de constituer le capital social de la SCIC La Vinadie, un appel à souscription a été lancé en 2018 au prix de 20 €/part sociale. Le succès a été rapidement au rendez-vous : de nombreux habitants du Grand Figeac mais aussi de toute la France y ont répondu, montrant ainsi leur vif intérêt pour ce projet. A ce jour, le capital est de 150 000 €.

En devenant sociétaire de la SCIC La Vinadie, les souscripteurs deviennent acteurs d'un projet économique porteur de sens et levier de développement local !

Si vous souhaitez devenir partenaire de ce projet et acquérir des parts sociales

Si vous souhaitez planter de la vigne,

Contactez le secrétariat de la SCIC au 05 65 11 47 51